

Parcours aménagé de formation initiale

Enseignement Agricole

PAFI-EA



Dans un contexte de lutte contre le décrochage scolaire, le parcours aménagé de la formation initiale dans l'enseignement agricole (PAFI-EA) est une version adaptée du PAFI de l'Education nationale. Il se présente comme un **outil de prévention** au service des apprenants pour leur **offrir une « respiration », un temps de réflexion permettant de reconstruire les bases d'une scolarité réussie**. Le PAFI-EA est mis en œuvre par l'établissement scolaire, après validation de l'autorité académique, le PAFI-EA a pour enjeu principal d'éviter une rupture avec la formation (établissement, enseignants, camarades) et de construire un parcours de réussite. Le PAFI-EA n'est pas mobilisé en première intention pour répondre à la grande difficulté scolaire, d'autres solutions pédagogiques doivent être mobilisées en amont.

LE PAFI-EA est une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle.

Le Code rural et de la pêche maritime confère aux établissements d'enseignement technique agricole cinq missions dont la contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle des adultes. En référence à l'article L811-9-1, une présentation en Conseil de l'Education et de la Formation pour les EPLEFPA, puis un vote en **Conseil d'Administration**, ouvrent la possibilité de mobiliser le PAFI-EA pour les apprenants de l'établissement. Dans ses articles L811-8 (II) pour les EPLEFPA et L813-2 pour les établissements d'enseignement agricole privés sous contrat, le code rural indique que, sous réserve de l'autorisation préalable de l'autorité académique, la partie pédagogique du projet d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, d'une durée maximale de 5 ans.

Le projet stratégique pour l'enseignement agricole, déclinant les ambitions de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, définit comme l'une de ses priorités l'objectif de renforcer la promotion sociale et la réussite scolaire de tous. Ainsi le PAFI-EA prend racine dans ces différentes dispositions.

Dans le cadre du repérage des situations de risques de décrochage scolaire, la recherche de solutions pour assurer un parcours de réussite à l'apprenant peut passer par la mise en œuvre d'un PAFI-EA. Les jeunes repérés par les équipes pédagogique et éducative de l'établissement comme étant en risque ou en situation de décrochage scolaire peuvent en effet être remobilisés ou remotivés par ce dispositif dont la **durée totale ne peut excéder un an**.

Le dossier est transmis pour validation du PAFI-EA au pôle AEVA – SRFD.

Contact : emmanuelle.rosnet@agriculture.gouv.fr - 04 73 42 14 57

Dispositif souple, pouvant s'articuler avec un maintien en cours et un allègement horaire ou allant jusqu'à une période hors les murs, le PAFI-EA s'adresse à des **jeunes de 14 à 18 ans scolarisés de la 4ème à la terminale de l'enseignement agricole**. Mobilisable à tout moment de l'année, le PAFI-EA est une solution permettant un retour vers la classe et /ou la filière d'origine. Selon la durée et le contenu du PAFI-EA, la continuité du parcours est soumise à la décision du directeur d'établissement qui s'assure de la complétude de la formation.

Ce PAFI-EA donne lieu à la signature d'un **contrat d'objectifs individuels** entre l'établissement, le jeune et sa famille. Ce contrat intègre le déroulé par étapes, avec notamment les nouvelles activités pédagogiques susceptibles de mobiliser l'apprenant, comme des temps d'accueil individuels ou immersions dans des cours d'autres classes de l'établissement. Ce contrat précise les conditions d'une reprise du cursus à l'issue de la période de PAFI-EA. Le PAFI-EA peut donner lieu à la signature d'une convention avec un autre établissement scolaire, voire avec une entreprise ; dans tous les cas, l'apprenant est suivi par un tuteur de l'établissement qui s'assure du bon déroulement des périodes hors de sa classe d'origine.

Pour les périodes réalisées dans un autre établissement une convention entre les deux établissements est signée.



Les périodes qui se déroulent en entreprise répondent aux exigences de la note de service DGER/SDPFE/ 2017-216. Une vigilance particulière doit être apportée pour les apprenants en formation professionnelle sur les activités autorisées car la visite médicale de la médecine du travail est attachée à la spécialité initiale de l'apprenant.

[Lien vers la note de service 2017-216](#)

Visite d'informations individuelles

Séquence d'observation individuelle

Stages d'initiation

Modèle de Convention

Annexe I

Annexe II

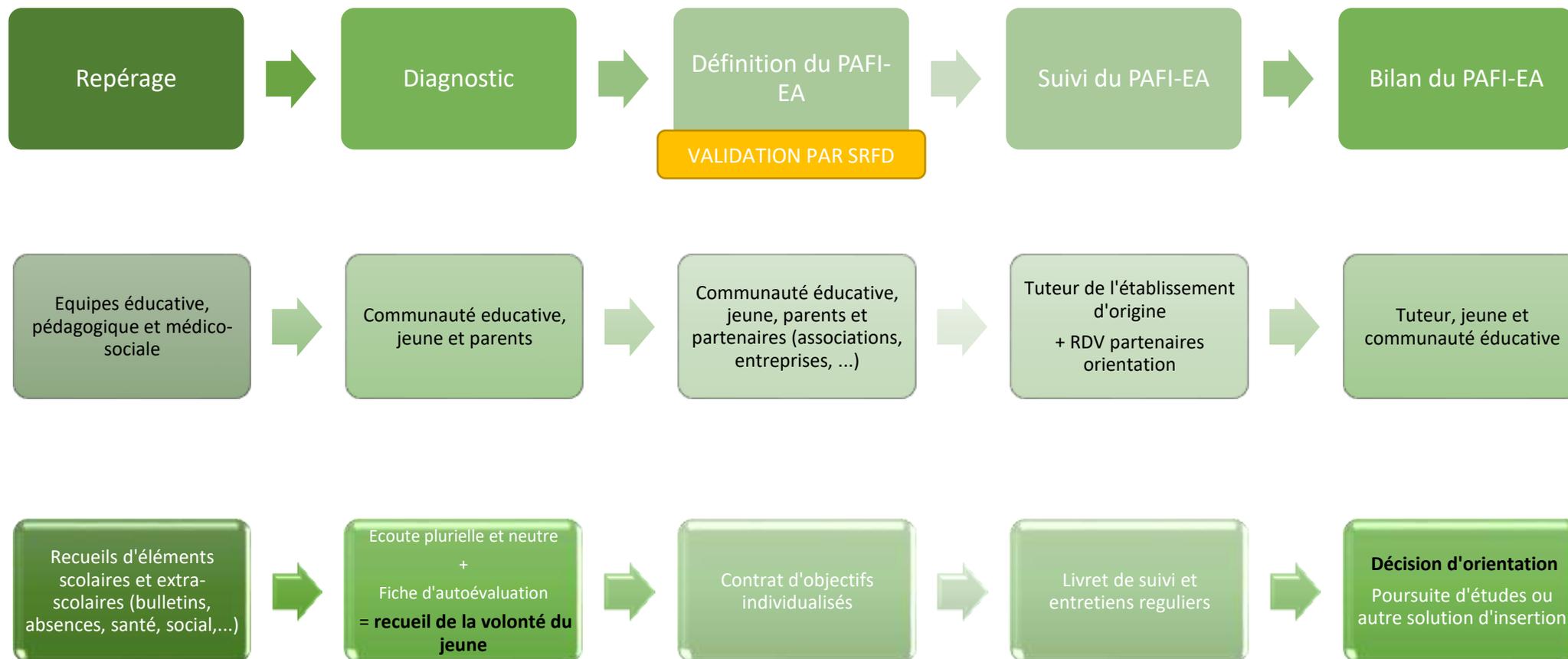
Annexe III

(Voir Annexe B)

Le parcours reste sous la **responsabilité de l'établissement, l'apprenant est sous statut scolaire** durant la durée du PAFI-EA, il reste inscrit dans sa classe d'origine jusqu'à la fin de l'année, la décision d'orientation en fin d'année reste de la responsabilité du chef d'établissement. L'ensemble des activités et du projet est encadré par l'établissement qui désigne un **tuteur individuel** pour assurer le suivi. Avec l'accord de l'autorité académique et une fois l'ensemble des conventions signées dans le respect de la réglementation en vigueur, l'établissement met en place le PAFI-EA et s'engage à effectuer des évaluations périodiques et une évaluation finale du PAFI-EA, cette dernière sera transmise à l'autorité académique (Annexe A 5).

Parcours Aménagé de Formation Initiale - Enseignement Agricole

Etapes, Acteurs Et Outils



Parcours Aménagé de Formation Initiale - Enseignement Agricole

Liste des annexes

Annexe		A joindre au dossier transmis au SRFD	Annexe		A adresser au SRFD
A 1	Contrat d'Objectifs du PAFI-EA	X	A 4- c	Emploi du temps (à dupliquer autant que de besoin)	
A 2- a	Lettre d'acceptation – apprenant mineur	X	A 4- d	Bilan périodique intermédiaire	
A 2- b	Lettre d'acceptation – apprenant majeur	X	A 4- e	Fiche liaison avec tuteurs externes – entreprise ou autre établissement	
A 3	Fiche d'auto évaluation à l'usage de l'apprenant bénéficiaire et de son tuteur		A 4- f	Fiche Orientation	
A 4- a	Livret de l'apprenant en PAFI-EA – page 1		A 5	Bilan final et décision à l'issue du PAFI-EA	X
A 4- b	Analyse d'une activité hebdomadaire (à dupliquer autant que de besoin)		B	Memento note de service DGER/SDPFE/2017-216	

Parcours Aménagé de Formation Initiale Enseignement Agricole

Etablissement :

Dossier constitué le :

Nom du rédacteur du dossier :

Coordonnées du rédacteur :

Apprenant

NOM :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

.....

Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Etablissement, ville	Motif du changement d'établissement
.....			
.....			

Responsable légal

NOM :

.....

Prénom :

.....

Lien de parenté :

Adresse :

.....

.....

.....

Tel :

Signature :

Responsable légal

NOM :

.....

Prénom :

.....

Lien de parenté :

Adresse :

.....

.....

.....

Tel :

Signature :

I- Eléments de Diagnostic

A- Analyse issue de l'observation en classe et du Livret Scolaire Unique et du Livret Scolaire du Lycée

	Difficultés Observées / Freins Aux Apprentissages	Potentialités - Points D'appui
Comportement/ Intérêt/ Persévérance/ Présence en cours		
Concentration / Attention en cours		
Organisation / Degré d'autonomie		
Ecoute/ Application des instructions		

	Difficultés Observées/Freins Aux Apprentissages	Potentialités - Points D'appui
Compétences/ Aptitudes scolaires		
Relation avec les autres / Relation aux Adultes		
Autres Observations		

B- Éléments recueillis dans le cadre des entretiens avec le jeune et sa famille

Date des entretiens avec le jeune * :

-
-
-

Date des entretiens avec la famille :

-
-
-

Ressenti sur parcours scolaire et vécu actuel

Conditions de travail à la maison (matériel, aide aux devoirs) et activités périscolaires : sportives / culturelles / artistiques / sociales ...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**L'apprenant renseigne seul ou avec l'appui de son futur tuteur PAFI-EA la fiche d'autoévaluation annexe A 3*

C- Éléments éclairants la situation, recueillis auprès de partenaires accompagnant le jeune (social, médical, orientation, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

D- Résumé du parcours scolaire (saut de classe, redoublement, rupture, conseil de discipline, réorientation, absences prolongées pour raisons médicales, déménagements, changements d'établissement ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

E- Remédiations déjà mises en œuvre et bilan

- Accompagnement personnalisé / Tutorat / Accompagnement éducatif / Commission éducative
 Exclusion temporaire / Fiche de suivi / Autres

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II- Architecture du PAFI-EA & Attendus

A- Synthèse des éléments recueillis guidant la mise en œuvre du PAFI-EA

Constatant :

.....
.....
.....
.....

Nous proposons en accord avec la famille la mise en place d'un parcours aménagé de formation initiale de l'enseignement agricole à partir du
jusqu'au Avant cette date, une rencontre des parties permettra de décider de la suite à donner au PAFI-EA.

Description générale du PAFI-EA :

Objectifs poursuivis :

Rythme du parcours aménagé :

Partenaires mobilisés : (établissements, associations, entreprises)

Durant la durée du PAFI-EA, un tuteur est désigné pour assurer le suivi de l'apprenant :

Nom et Prénom du tuteur :

Fonction dans l'établissement :

AVIS DE L'AUTORITE ACADEMIQUE – joindre les annexes 1 et 2-a ou 2-b



FAVORABLE



DEVAFORABLE

Contrat d'objectifs du PAFI-EA

Le contrat PAFI-EA est signé par l'élève et ses représentants légaux, le chef d'établissement et le tuteur, après avis favorable du DRAAF.

Un livret de suivi permet d'assurer l'accompagnement de l'apprenant durant la totalité du PAFI-EA (annexe A 4 –a,b,c,d,e,f)

Le présent contrat est signé entre l'établissement représenté par :.....
Et les représentants légaux Monsieur / Madame /ou l'apprenant majeur.....
pour l'apprenant :
Et le tuteur désigné par l'établissement : (préciser la fonction) :

Il est convenu ce qui suit, au regard du travail de diagnostic préalable,

1- Objectifs individuels du Parcours Aménagé de Formation Initiale de l'Enseignement Agricole et compétences visées :

2- **Moyens mis en œuvre : organisation du parcours (horaires, contenus, périodes d'immersion, intervenants, partenariats, notamment volet orientation...)** :

3- **Durée prévisionnelle et modalités de retour en formation :**

4- **Signatures : Nom et prénom, précédés de la mention « lu et approuvé »**

L'apprenant

Les représentants légaux

Le tuteur

Le directeur de l'établissement & Cachet de
l'établissement

Lettre d'acceptation du PAFI-EA par les représentants légaux (apprenant mineur)

Je soussigné(e) M./Mme, père/mère de l'apprenant (Nom et Prénom).....
.....scolarisé en, dans l'établissement,
certifie avoir été informé du déroulement du Parcours Aménagé de Formation Initiale de l'Enseignement Agricole proposé à mon enfant lors de la réunion
du

Après validation par l'autorité académique du PAFI-EA qui vise aider mon enfant dans la construction de son projet professionnel, j'autorise l'établissement
à mettre en place le PAFI-EA qui aura comme conséquence le fait que mon enfant

N'assistera pas à tous les cours de sa classe mais devra participer à toutes les activités portées à son emploi du temps modifié.

Pourra participer à des périodes d'informations, d'observation et d'initiation en entreprise

Pourra participer à des visites, mini-stages dans d'autres établissements scolaires

J'ai bien noté que cet aménagement qui prend la forme d'un contrat d'objectifs individuels, que j'ai signé, m'engage à prendre en charge la mise en œuvre
des activités, à l'exception de déplacements collectifs encadrés par un personnel de l'établissement. Ainsi, durant les temps spécifiques de trajets et
d'activités en dehors de son établissement (entreprises, CIO, autre établissement scolaire), mon enfant est sous ma responsabilité et je m'engage à
l'accompagner ou le faire accompagner.

Je prends acte par la présente du fait que la mise en place du PAFI-EA peut conduire la direction de l'établissement à ne pas prononcer la complétude de la
formation, ainsi la continuité de parcours à l'issue du PAFI-EA dans la classe supérieure n'est nullement garantie, ni le passage de l'examen.

Fait à, le

Signatures

Lettre d'acceptation du PAFI-EA par l'apprenant majeur

Je soussigné(e) M./Mme , apprenant scolarisé en ,
dans l'établissement , certifie avoir été informé du déroulement du Parcours Aménagé de
Formation Initiale de l'Enseignement Agricole qui m'a été proposé lors de la réunion du

Après validation par l'autorité académique du PAFI-EA qui vise m' aider dans la construction de mon projet professionnel, j'autorise l'établissement à
mettre en place le PAFI-EA qui aura comme conséquence le fait que je

N'assisterai pas à tous les cours de sa classe mais devra participer à toutes les activités portées à son emploi du temps modifié.

Pourrai participer à des périodes d'informations, d'observation et d'initiation en entreprise

Pourrai participer à des visites, mini-stages dans d'autres établissements scolaires

J'ai bien noté que cet aménagement qui prend la forme d'un contrat d'objectifs individuels, que j'ai signé, m'engage à prendre en charge la mise en
œuvre des activités, à l'exception de déplacements collectifs encadrés par un personnel de l'établissement. Ainsi, les temps spécifiques de trajets et
d'activités en dehors de mon établissement (entreprises, CIO, autre établissement scolaire), sont sous ma responsabilité.

Je prends acte par la présente du fait que la mise en place du PAFI-EA peut conduire la direction de l'établissement à ne pas prononcer la complétude de
ma formation, ainsi la continuité de parcours à l'issue du PAFI-EA dans la classe supérieure n'est nullement garantie, ni le passage de l'examen.

Fait à , le

Signature

Fiche d'auto-évaluation

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Cette fiche me sert à savoir ce dont j'ai envie, elle est discutée avec mon tuteur et utilisée pour le montage de mon PAFI-EA

Pour moi et mon tuteur

1 – Ce que je réussis et ce qui m'intéresse	2 - Ce qui est difficile pour moi et pourquoi
<p>Ce que je réussis :</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p> <p>Ce qui m'intéresse :</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p>Parce que</p> <p>Ce dont j'ai envie :</p>	<p><input type="checkbox"/> Pour moi c'est difficile de</p> <p>Parce que</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Pour moi c'est difficile de</p> <p>Parce que</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Pour moi c'est difficile de</p> <p>Parce que</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

3- Ce que je veux améliorer/ ce que je veux réussir

.....

.....

.....

.....

4- les personnes qui peuvent m'accompagner

	QUI ?	COMMENT ?
A l'école		
A la maison		
Ailleurs (associations...)		

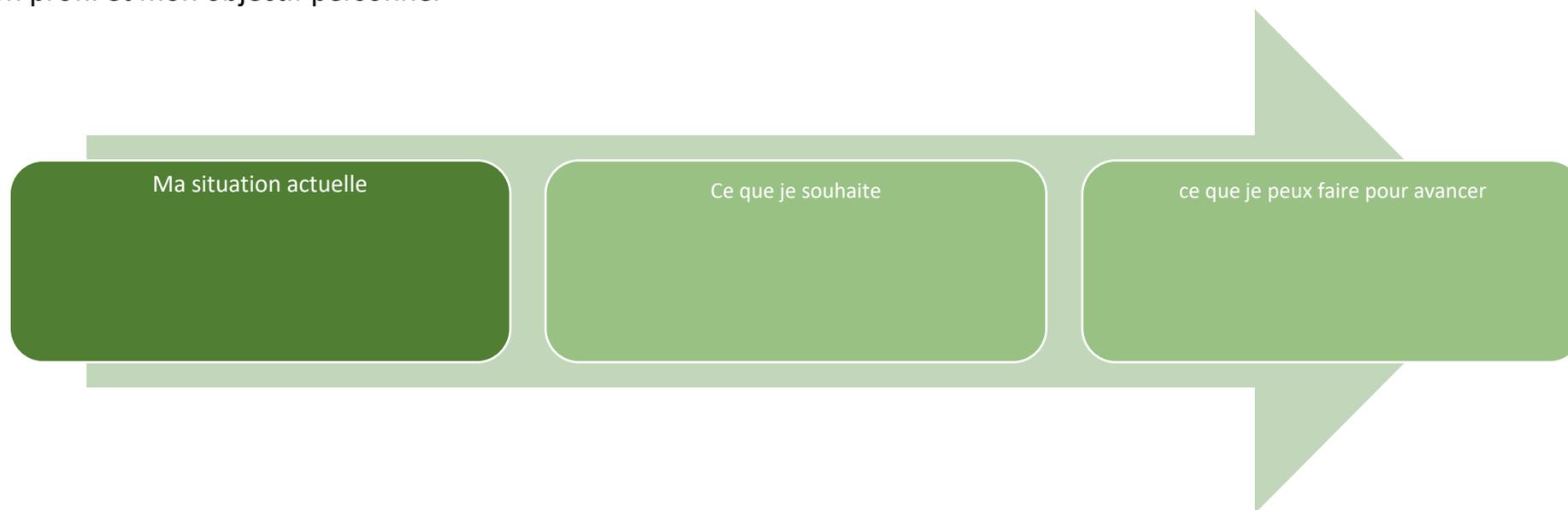
Livret de l'apprenant en PAFI-EA

Pour moi et mon tuteur

Ce livret est renseigné par moi et mon tuteur tout au long de mon Parcours Aménagé de Formation Initiale de l'Enseignement Agricole. Il doit me permettre de repérer mes ressources personnelles, de réfléchir sur ma situation pour rebondir et de continuer ma scolarité pour réussir.

Mon nom	Mon prénom	Ma classe d'origine
Mon tuteur	Mes responsables légaux	Mon établissement

Mon profil et mon objectif personnel



Annexe A 4-b

A dupliquer chaque semaine

Chaque semaine, je réfléchis aux activités que j'ai réalisées et à ce qu'elles m'ont apportées.

Je choisis une activité que j'ai réalisée dans la semaine : un cours dans ma classe ou une autre, une immersion dans une autre formation ou en milieu professionnel et je remplis la grille d'analyse que je partage avec mon tuteur.

Je choisis une activité dans la semaine :		Je choisis une activité dans la semaine :			
Attendus et attitudes	A mon avis	Attendus et attitudes	A mon avis		
Engagement	Je me suis intéressé	 	Savoir-être	J'ai fait preuve de respect envers les autres	 
	J'ai participé	 		J'ai été ponctuel	 
	J'ai montré de la volonté, de l'envie d'apprendre	 		J'ai été présent à toutes les activités	 
	J'ai pris des initiatives	 		J'ai fait attention à mon langage	 
	J'ai persévéré	 		J'ai respecté les règles en vigueur	 
	Je suis resté concentré : attentif	 		Travail en équipe	J'ai trouvé ma place dans le groupe
Autonomie	J'ai su me mettre au travail	 	J'ai su exprimer mon avis et tenir compte de celui des autres		 
	J'ai identifié mes besoins Et j'ai cherché des solutions	 	Commentaires :		
	J'ai su m'organiser	 			
	J'ai terminé une tâche (exercice)	 			

Renseigné le :

Mon calendrier prévisionnel et mon emploi du temps

Annexe A 4-c

A dupliquer chaque semaine

Un créneau est prévu à l'emploi du temps pour réaliser un entretien chaque semaine avec mon tuteur qui assure le suivi de mon PAFI-EA - Jour et heure de mon rendez-vous hebdomadaire avec mon tuteur :

Semaine duau

	Activités de la matinée		repas	Activités de l'après-midi		Présence / signature
Lundi	de h à h			de h à h		
Mardi	de h à h			de h à h		
Mercredi	de h à h			de h à h		
Jeudi	de h à h			de h à h		
Vendredi	de h à h			de h à h		

L'emploi du temps peut intégrer des temps au sein de l'établissement d'origine dans sa classe ou une autre, des périodes d'immersion dans d'autres établissements voire en entreprise (sous réserve de l'application de la note de service DGER/SDPFE/2017-216 relative aux périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.)

Mon bilan périodique

Consultable par tous les
intervenants du PAFI-EA

Annexe A 4-d

Période du au

Mon tuteur a des éléments des adultes avec qui j'ai travaillé durant la période (immersion en établissement ou en milieu professionnel) et nous analysons tous mes progrès.

	Pour construire mon parcours de formation (centres d'intérêts, secteurs)	Les activités conduites	Avis et compléments du tuteur
Ce que j'ai découvert durant cette période			
Mes points forts			
Mes points d'amélioration			
Mes perspectives			

Mes représentants légaux prennent connaissance de la fiche bilan. Signatures :

Evaluation par le tuteur d'accueil en période d'immersion *(autre établissement, entreprise)*

Annexe A 4-e

*A dupliquer autant
que de besoin*

Indicateurs renseignés en tenant compte de l'ensemble de la période		Non Acquis	En Cours	Acquis-	Acquis+
Engagement	participer				
	s'intéresser				
	montrer de la volonté, de l'envie d'apprendre				
	prendre des initiatives				
	persévérer				
	rester concentré : attentif				
Autonomie	se mettre au travail				
	connaître ses besoins chercher des solutions				
Travail en équipe	trouver sa place dans le groupe				
	exprimer son avis / tenir compte de celui des autres				
Organisation	planifier les activités				
	terminer une tâche				
Savoir-être	faire preuve de respect envers les autres				
	être ponctuel				
	être assidu				
	utiliser un vocabulaire adapté				
	respecter les règles en vigueur				

Nom et prénom du jeune :

Lieu de l'immersion :

Nom et Fonction du rédacteur :

Durée de l'immersion :

Commentaires :

J'indique les dates de rendez-vous au CIO à la Mission locale, ou avec tout autre professionnel de l'orientation et de l'insertion en lien avec ma situation personnelle

Je note les pistes explorées et les projets travaillés lors de ces entretiens :

J'indique les visites d'établissements, Journées Portes Ouvertes et autres manifestations auxquelles j'ai participé durant mon PAFI-EA

A l'issue de la durée programmée dans le contrat d'objectifs du PAFI-EA, l'ensemble des parties se réunit pour réaliser un bilan.

Le chef d'établissement prend une décision pour la suite du parcours de l'apprenant.

Au regard du parcours aménagé de formation initiale de l'enseignement agricole qui a été suivi par

Nom : Prénom :

Il est décidé que l'apprenant

Rejoint sa classe et poursuit sa scolarité

Rejoint sa classe avec la perspective d'un redoublement (attention cette préconisation devra faire l'objet d'une décision en fin d'année)

Change de formation dès maintenant

Changera de formation en fin d'année scolaire mais termine l'année scolaire dans sa classe

Poursuit le PAFI-EA jusqu'à :

Rejoint un dispositif hors enseignement scolaire (pour les + de 16 ans):

.....

Fait à le

Les représentants légaux

L'apprenant

Le Chef d'établissement

Adresser la fiche bilan à l'issue de la réunion au SRFD : emmanuelle.rosnet@agriculture.gouv.fr

Visites d'information et séquences d'observation							
Forme d'accueil en milieu professionnel visée	Classes concernées	Age minimum requis pour les élèves	Cadre prévoyant cette session en entreprise	Conditions d'encadrement	Contenu concret	Accès aux travaux légers autorisés aux mineurs (prévus à l'article R.715-2 du code rural)	Déclaration de dérogation pour les travaux réglementés (Articles D. 4153-17 à D. 4153-35 du code du travail)
<p>Visites d'information individuelles en milieu professionnel <i>(durée à fixer par l'établissement, 1 à 2 journées consécutives en règle générale)</i></p>	Toutes les classes	14 ans	Visites prévues : - dans le cadre de certains modules de formation ou - dans le cadre du projet d'établissement ou - dans le cadre de l'éducation à l'orientation.	Ces visites individuelles : - font l'objet d'une convention ; - peuvent être effectuées sous réserve : - qu'un encadrement soit effectué par l'entreprise, - qu'un suivi soit effectué par l'établissement scolaire.	<p>* <u>Objectif</u> :</p> permettre aux élèves de découvrir l'environnement technologique, économique, professionnel et social, en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation. <p>* <u>Tâches pouvant être effectuées</u> :</p> - enquêtes en liaison avec les enseignements. - découverte des activités de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil. - possibilité d'assister à des démonstrations, répondant aux objectifs de formation de la classe, sous le contrôle de personnels responsables de leur encadrement en milieu professionnel.	INTERDIT	INTERDIT

Forme d'accueil en milieu professionnel visée	Classes concernées	Age minimum requis pour les élèves	Cadre prévoyant cette session en entreprise	Conditions d'encadrement	Contenu concret	Accès aux travaux légers autorisés aux mineurs (prévus à l'article R.715-2 du code rural)	de dérogation pour les travaux réglementés (Articles D. 4153-17 à D. 4153-35 du code du travail)
Séquences d'observation	Toutes les classes à partir des deux dernières années de scolarité obligatoire	14 ans	Séquences prévues : - dans le cadre de certains modules de formation ou - dans le cadre du projet d'établissement ou - dans le cadre de l'éducation à l'orientation	Séquences : - faisant l'objet d'une convention ; - pouvant être collectives ou individuelles ; - si elles sont collectives, l'encadrement des élèves est fixé dans le cadre général de l'organisation des sorties scolaires ; - si elles sont individuelles elles s'effectuent avec un suivi des personnels de l'établissement d'enseignement scolaire et sous l'encadrement et la surveillance du maître de stage désigné à cet effet par le chef de l'entreprise d'accueil lorsque celui-ci n'est pas lui-même maître du stage.	- <u>Objectif</u> : En fonction des référentiels concernés, ces stages ont pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique, professionnel et social en liaison avec les objectifs de formation, notamment dans le cadre d'un parcours de formation, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel - <u>Tâches pouvant être effectuées</u> : En liaison avec les enseignements et les objectifs de la formation, les élèves peuvent sous le contrôle des personnels responsables de leur encadrement en milieu professionnel, participer à la réalisation d'actes simples..	INTERDIT	INTERDIT

